

Marchandises Dangereuses (DGR) 7.7

Equipage de conduite

Développée selon l'approche CBTA - Chapitre 7 du manuel DGR IATA



Personnels concernés

Compagnies aériennes : membres d'équipage de conduite



Durée de validité

2 ans



Durée de la formation

Formation initiale : 3h
Formation périodique : 3h



Prérequis

Bonne compréhension de la langue française



Délai d'accès

La formation est accessible immédiatement après commande



Modalités d'évaluation

Un test final de 30 questions avec un score requis de 80%



Équipement obligatoire

Un ordinateur avec une connexion internet stable



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap



Programme

- ✓ Comprendre les bases des marchandises dangereuses
- ✓ Reconnaître les marchandises dangereuses
- ✓ Identifier les marchandises dangereuses interdites et cachées
- ✓ Gérer les marchandises dangereuses avant et pendant le vol
- ✓ Lire et interpréter le contenu d'une NOTOC

Objectifs

- ✓ Identifier et classer les marchandises dangereuses
- ✓ Lire et comprendre les informations de danger
- ✓ Repérer les marchandises dangereuses non autorisées dans les bagages
- ✓ Interpréter une NOTOC
- ✓ Appliquer les procédures d'urgence